



Solutions douces pour inondations fortes

Mis à jour le 14 juin 2019

Qui dit fortes pluies, dit inondations plus fréquentes. Dans le bassin versant de la Nonette, le Syndicat Interdépartemental du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Nonette mène une intéressante politique de prévention des risques d'inondations.



Grand Canal de Chantilly © P.poschadel

Descriptif de l'initiative

Le **bassin versant de la Nonette** et ses deux affluents, la Launette et l'Aunette - territoire de 410 km² situé à cheval sur les départements de l'Oise et de la Seine et Marne - est de plus en plus souvent confronté à des **problèmes de ruissellement**, de **coulées de boue**, d'**inondations** et d'**érosion des terres**. Les causes ? Les phénomènes d'**artificialisation et d'imperméabilisation des sols** en zone urbaine favorisant, lors de fortes pluies, les coulées de boue et le ruissellement des eaux dans les plaines agricoles démembrées, sans haies ni fossés pour retenir l'eau.

Révisé en 2015, le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Nonette** prévoit désormais un volet d'actions et de **solutions d'hydraulique douces** pour prévenir ces risques. Un premier secteur d'expérimentation a été mis en œuvre le long de l'affluent de Launette. Il inclut l'obligation de gestion des

eaux pluviales par la **création de noues**, la **désimperméabilisation des routes** au cas par cas dans les zones urbaines, la **plantation de haies**, de bandes enherbées, de noues également sur les terres agricoles, une réglementation valable pour toute construction nouvelle et pour tous travaux de rénovation urbaine.

« La concertation est un enjeu capital pour réussir ce nouveau SAGE, explique Clara Morvan, directrice technique du SAGE de la Nonette.

*Nous soutenons la **prise de conscience de tous les acteurs** sur les phénomènes d'inondation et de ruissellement engendrés par l'artificialisation des terres, la disparition des fossés, des haies... et les accompagnons sur l'**acceptation des aménagements à mettre en place** et des changements à opérer. Pour l'instant les résultats de nos préconisations et actions ne sont pas encore tous visibles - il faut attendre que les haies aient poussé - mais le **travail de sensibilisation est un premier pas nécessaire et très encourageant.** »*

Première étape l'explication, la pédagogie, seconde étape, la valeur du projet démontrée par l'exemple. Car **villes et campagnes, interdépendantes** dans l'émergence des problèmes d'inondations, seront aussi **solidaires dans les nouvelles solutions** de gestion des eaux pluviales.

En quoi cette initiative est bonne pour l'adaptation aux changements climatiques ?

Le changement climatique devrait accentuer les **fortes pluies** et donc **accroître les ruissellements et l'érosion** et peut provoquer d'autres dégâts (coulées de boues, inondations,...). Le développement généralisé de ces mesures d'**hydraulique douce** est utile pour ce type de vulnérabilités car elles **favorisent le cycle hydrologique local** (rétention d'eau dans les sols, infiltration vers la nappe d'une eau non chargée en résidus ou polluants dus au ruissellement, ...). Ces mesures sont aussi des **habitats pour la biodiversité** et favorisent ainsi la **trame verte et bleue**.

Fiche d'identité

Titre de l'opération : Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols

Lieu/Echelle de l'action : interdépartementale

Identification du porteur de projet : Syndicat du SAGE de la Nonette, Bureau 302, 6-8 rue des Jardiniers 60300 SENLIS

Contact : Clara Morvan, directrice technique du SAGE de la Nonette Tél : 06 38 57 43 59

Partenaires : acteurs économiques, services de l'Etat, Agence de l'Eau Seine Normandie, Chambres Consulaires

Montant de l'opération : étude sur l'Aunette 85000 €, travaux sur la Launette environ 200 000€

Financement Agence de l'Eau : 50 %, 80% à partir de 2019

Date de l'opération : depuis 2014, étude de ruissellement sur le territoire de la Launette, travaux à partir de 2020. Etude sur le territoire de l'Aunette démarrage 2019 et travaux à partir de 2021

Bénéficiaires/cibles de l'action : territoires, agriculteurs et habitants des territoires urbains et ruraux

Documents de référence disponibles : Sage de la Nonette

Découvrez d'autres contenus similaires

Climatour "Inondations & résilien...

Le 07.04.2020

Formation "Inondations par ruissellement" - Paris

Le 22.09.2020

Climatour "Inondations & Résilience" - Oise

Rencontre #AmbassadeursDD : mobilisation e...

Le 18.10.2018

Demi-journée "Zones humides et inondations" - Saint-Quentin

Plaquette "Changement climatique : ve...

Les temps forts du Nord-Pas de Calais à la...

Semaine Européenne du DD : un temps fort p...

Le 03.12.2019

Temps fort régional "ESS et Transition écologique" - Lille

Le 17.11.2016

Le biogaz, une solution pour demain ? - Lille

À Paris, salon des solutions COP21

Ma commune sans pesticides, le guide...